



Extrait du Site de Ressources Handicap pour la scolarisation des élèves dans le second degré -  
SBSSA  
<http://ressources-handicap.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article157>

# Scolarisation des élèves en situation de handicap : Dispositions diverses Bulletin officiel n°47 du 18 décembre

**2014** Date de mise en ligne : vendredi 19 décembre 2014

- Scolarité et handicap - Orientation et scolarisation -

---

Copyright © Site de Ressources Handicap pour la scolarisation des élèves  
dans le second degré - SBSSA - Tous droits réservés

---

**Article 1 - Après l'article D. 112-1 du code de l'éducation, il est inséré un article D. 112-1-1 ainsi rédigé : « Art. D. 112-1-1 - Les élèves disposant d'un projet personnalisé de scolarisation élaboré dans les conditions définies à l'article L. 112-2 peuvent être dispensés d'un ou plusieurs enseignements lorsqu'il n'est pas possible de leur rendre ces enseignements accessibles en raison de leur handicap.**

**suite de l'article en cliquant sur le lien**